







Vous avez entre 16 et 25 ans, ou 30 ans en situation de handicap? Vous êtes actuellement bénéficiaire d'un Contrat d'Engagement Jeune?

service-civique.gouv.fr

#LeChoixDeSengager









Le Service Civique dans votre parcours en CEJ

PARCOURS DE 12 MOIS EN CONTRAT EMPLOI JEUNE

étape 1

Accompagnement en Mission Locale ou Pôle Emploi

- Ateliers collectif
- Stage en entreprise
- → Allocation de 500 €/mois

étape 2

Service civique (8 mois en moyenne)

- Mission d'intérêt général dans une association, un établissement public, une collectivité locale...
- → Allocation de 580 €/mois

étape 3

Retour en Mission Locale

- Entrainement aux entretiens d'embauche
- Démarchage d'entreprises
- → Allocation de 500 €/mois

1er emploi

LE SERVICE CIVIQUE, C'EST:

UN ENGAGEMENT VOLONTAIRE

de 6 à 12 mois au service de la société. D'une durée hebdomadaire de 24 heures minimum, il est **indemnisé 580€* nets par mois.**

UNE MISSION POUR CHACUN AU SERVICE DE TOUS

La mission de Service Civique s'effectue sur une durée hebdomadaire de 24h minimum.





Ouverte à tous les jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans en situation de handicap, sans condition de diplôme ou d'expérience. Seule votre motivation compte!

Vous pouvez réaliser votre mission d'intérêt général de Service Civique dans une association, une fondation, une collectivité territoriale (mairie, conseil régional...), un établissement public (hôpital, musée, université...), un bailleur de logement social ou des services de l'État (école, préfecture, gendarmerie...).

10 DOMAINES D'ACTION TRÈS VARIES

Culture et Loisirs

Éducation pour tous

Environnement

Solidarité

Sport Sport

Intervention d'urgence en cas de crise

Mémoire et citoyenneté

Santé

Développement international et action humanitaire

Citoyenneté européenne



Pour découvrir les missions près de chez vous et devenir volontaire :

https://www.service-civique.gouv.fr/etre-volontaire

UNE EXPERIENCE POUR TROUVER SA VOIE

Le Service Civique s'inscrit pleinement dans votre parcours en CEJ en vous apportant :

- → L'accompagnement par un tuteur, dans l'exercice de votre mission et pour préparer votre projet d'avenir,
- → Le développement de compétences telles que l'esprit d'équipe, l'autonomie, la participation à un projet commun, la prise d'initiatives, l'adaptation à différents publics, etc.





Le Service Civique a changé ma vie.

Si vous souhaitez découvrir un domaine d'activité, faire de belles rencontres, aider les autres et en apprendre plus sur vous-même, foncez!



Léa, 19 ans

^{*} montant porté à 687 € nets pour les membres d'un foyer bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA)